

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 62 (1974)

Heft: 2

Artikel: Lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273614>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

femmes suisses

LE MOUVEMENT FEMINISTE - JOURNAL MENSUEL FONDÉ EN 1912 PAR EMILIE GOURL

Pour un Congrès 1975 qui soit le vôtre

Dans 11 mois maintenant, débutera l'année 1975, l'année mondiale de la femme. Profitant de l'occasion — nous l'avons dit à plusieurs reprises — les associations féminines préparent activement un Congrès suisse qui aura lieu les 17, 18 et 19 janvier 1975. Prenez vos agendas! Le but de ce congrès: faire prendre conscience aux femmes qu'elles ne pourront vraiment s'émanciper que dans la collaboration dans l'égalité. Ce n'est pas en se cantonnant dans leur rôle d'éternelle seconde qu'elles parviendront à la réalisation de leurs droits.

Pour un Congrès 1975 qui soit le vôtre

Que veut dire « collaboration dans l'égalité » (Partnerschaft)? C'est faire de la femme une partenaire de l'homme, responsable, épouse, dans la collaboration, c'est-à-dire dans tous les domaines: collaboration dans le ménage, dans la profession, dans la vie sociale, etc... Le terme de « Partnerschaft » n'est d'ailleurs pas nouveau en économie et en politique. C'est le but auquel devrait tendre l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis. Etre unie, responsable, capable de collaborer dans l'égalité, pour promouvoir l'harmonie, la paix entre les continents. « Or », affirme Mme Jacqueline Berenstein-Wavre, vice-présidente de la communauté de travail « La Suisse et l'année internationale de la femme », qui prépare le Congrès, « ce n'est pas une Europe divisée, nationaliste qui va pouvoir devenir partenaire à part

entière des Etats-Unis. Nous n'allons par conséquent pas vers une solution de paix. Il en va de même avec les femmes. Il faut qu'elles prennent conscience de leur valeur propre, qu'elles aient les mêmes chances que les hommes, qu'il instaure une vraie collaboration dans le ménage pour qu'elles vivent en paix avec elles-mêmes, en harmonie. Peut-on s'épanouir dans 20 m²? Voilà le pourquoi du questionnaire que nous vous présentons ci-dessous. Il doit nous permettre de mettre le doigt sur les problèmes qui vous passionnent le plus. Si vous pensez que certaines questions sont dépourvues d'intérêt, que d'autres ont été étudiées, s'il vous plaît, dites-le dans votre réponse.

Rendez-vous en janvier!

Le Congrès de 1975 aura lieu au Kursaal de Berne, dans un ensemble

de salles qui permettront aux diverses activités du congrès de se développer. En effet, il est prévu de présenter aux participants un programme très varié, véritable self-service où ils se dirigeront selon leurs désirs du moment.

Le résultat souhaité de ce congrès? Pour Mme Berenstein, une prise de conscience de la vie de la femme et de ses aspirations. Il ne s'agira en aucun cas d'une réunion d'experts d'où sortirait le remède miracle à la position de la femme dans le code civil, par exemple. Mais de chercher ce que l'on peut faire pour améliorer le sort des femmes, donner un renouveau — pourquoi pas? — aux associations féminines, lancer des résolutions, monter par exemple un bureau de placement pour femmes qui désirent soit travailler, soit participer à une activité sociale.

Mais ce ne sont pas les dirigeantes du Congrès qui veulent mettre ces initiatives sur pied. Que Madame Tout-le-monde, vous et moi, prenne sa vie en charge.

Elle peut, en attendant, devenir membre individuel de la communauté de travail par le paiement d'une cotisation de 50 francs. M.C.

13. Avez-vous une activité de responsable dans une telle association? 19

14. Allez-vous voter
— régulièrement 20
— occasionnellement 21
— jamais? 22

15. Pensez-vous que la femme, comme consommatrice, a un pouvoir économique, c'est-à-dire, qu'elle peut exercer une influence sur le niveau des prix, de la qualité des produits, etc.? 23

16. Faites-vous vos achats liste en main? 24

17. Avez-vous déjà pensé à aménager votre vieillesse (ou le cas échéant l'avez-vous fait en temps utile) quant
— au logement? 25
— à l'emploi du temps? 26
— au budget du ménage? 27

18. Auriez-vous envie de participer à un congrès où des questions de ce genre seront discutées? 28

Prière de répondre en mettant une croix ou en écrivant « oui » ou « non » dans la colonne correspondante. Si vous avez l'impression que la question ne vous concerne pas, laissez l'espace en blanc. Merci.

3. Pour mieux analyser vos réponses, nous aurions besoin des renseignements suivants:

a) Etat civil : célibataire, mariée, veuve, divorcée, séparée *) 4

b) Année de naissance: 5

c) Nombre d'enfants vivant avec vous: 5

d) A quel âge avez-vous fini l'école? 6

e) Avez-vous une formation professionnelle? Oui Non*) 6

f) Exercez-vous une activité professionnelle rémunérée? Oui Non*) 6

Si oui, combien d'heures par semaine? 7

g) Sur combien d'heures de travail ménager par semaine pouvez-vous compter de la part de

— votre mari? 8

— vos filles? 9

— vos fils? 10

h) Habitez-vous: une grande ville (ou à proximité*)
une ville de 20 000 à 50 000 habitants
une ville de moins de 20 000 habitants
la campagne

*) Biffer ce qui ne convient pas.

Si notre congrès vous intéresse, si vous désirez le préparer avec nous et être mieux informée, veuillez nous indiquer ici vos nom et adresse, sans engagement de votre part. Merci.

Nom: Prénom:

Adresse: No postal: Localité:

Remarques éventuelles:

Ce questionnaire est à renvoyer à l'adresse suivante:

Rédaction de « FEMMES SUISSES »

23, Coulouvrerière

1204 GENÈVE

Délai de réponse: 28 février 1974

Souvenirs, souvenirs!



Depuis le 7 février 1971, ces timbres, utilisés pendant des années par les « suffragistes », ont perdu leur raison d'être. C'est une date, certes. Trois ans après, pourtant, nous mesurons ce qui nous sépare encore d'une vraie égalité entre hommes et femmes. Et puis, avons-nous atteint la démocratie? A dans dix ans! A dans un siècle peut-être...

Congrès suisse des intérêts féminins de 1896

A l'heure où l'on commence à parler beaucoup du Congrès féminin de 1975, à l'heure où l'on dévoile les sujets qui y seront traités, il nous a semblé intéressant de rappeler un ou deux congrès plus anciens.

En 1885 se réunit le premier « Congrès des intérêts féminins » suisse sous l'influence d'un journal féminin, le « Schweizerische Frauenzeitung ». Nous n'avons pas trouvé où il eut lieu; c'est très probablement en Suisse alémanique.

Parmi les sujets traités, relevons :

la co-éducation, l'enseignement supérieur, les écoles ménagères, l'enseignement commercial et industriel pour les jeunes filles, la formation des infirmières, des problèmes d'assurance, la question du gagne-pain de la femme, sa condition légale.

Certaines pages datent : si l'on défendait avec vigueur la co-éducation jusqu'à 12 ans, l'on était plus hésitant en ce qui concerne les années suivantes ; co-éducation et éducation séparée avaient leurs défenseurs lors des discussions résumées dans le livre. On insiste, dans certains rapports, beaucoup sur la morale : « Il faut enseigner à la femme que toute profession, dont le gagne-pain est honnête, est digne d'elle » et ce n'est qu'une phrase parmi beaucoup d'autres. L'enseignement ménager qui a été demandé et organisé par les associations féminines au XIX^e siècle, les préoccupait encore beaucoup et à juste titre : il n'y a pas de métier plus mal préparé que celui de la maîtresse de maison, le condonner, lui, fait un apprendis, pas la ménagère ! Cette idée n'est pas passée, mais on lui a ajouté l'aspect : préparation à l'éducation des enfants ; les Ecoles de parents vous disent aujourd'hui : il n'y a pas de métier plus mal préparé que celui de « parents » et, par leurs cours, elles essaient de porter remède à cette situation.

Une question on ne peut plus actuelle, est traitée à plusieurs reprises : celle du salaire de la femme : La justice exige que le même travail obtienne la même rémunération, autrement dit, à travail égal, salaire égal » dit le pasteur Roehrich. Une étude de Mlle Albert sur les activités des femmes à Genève : sur 50 000 femmes en âge de travailler (14 à 70 ans) plus de 25 000 sont actives, mais « combien n'ont pas de formation professionnelle » dit-elle. On insiste beaucoup sur la nécessité pour les filles d'avoir une bonne formation scolaire et d'apprendre un métier.

Ces études contiennent une foule de renseignements précis, de chiffres, de comparaisons : salaires dans les différents métiers, salaires horaires, à la pièce... des témoignages de femmes qui ouvrent leur livre de compte — et l'on voit qu'elles sont si modestes dans leurs dépenses, qu'elles vivent parfois misérablement — et se demandent comment elles pourraient mettre quelques sous de côté.

C'est donc un document très précis pour qui veut faire une étude des conditions de vie des femmes à la fin du siècle dernier.

S. Ch.

SOMMAIRE

La page de l'acheteuse	2
D'un canton à l'autre	3
Chronique de l'Alliance	4
Femmes suisses à réalisés	5
Une nouvelle rubrique de Claire Masnata-Rubattel	
Pourquoi?	6
Testament et contrat de mariage	
Sujets tabous	7
Le monde du travail	8

E 1436